



Conférence communale électorale de la sous-section MNSD-Nassara du  
5ème arrondissement de Niamey :

**La sous-section du MNSD soutient la candidature  
de Tamboura Issoufou à la présidence du parti**

# L'Actualité

Hebdomadaire Nigérien  
d'Informations générales,  
de réflexions et d'opinions

**10<sup>ÈME</sup> ANNEE N° 493**  
du 26 Février au 04 Mars 2019 Prix : 300

BP : 383 Tél. : 20 73 30 91  
Email : actualite98@yahoo.fr  
Site web : www.lactualiteniger.com

*Brouille entre le Président Issoufou et le ministre Massaoudou :*  
**“Le linge sale s’est lavé en famille”**



*Saisie des camions par la SONIDEP :*

**La mise au point du Groupe Dangoté**

*Recrutement des cadres de douanes*

**Le SNAD s’insurge contre  
les conditions du concours**



*Journée d’information et d’échanges avec  
la presse publique et privée :*

**Rôles et responsabilités des  
journalistes dans le traitement  
des affaires judiciaires**

**Lettre à  
Personne**

Journée d'information et d'échanges avec la presse publique et privée :

# Rôles et responsabilités des journalistes dans le traitement des affaires judiciaires

**Le Haut-commissariat à la modernisation de l'Etat (HCME), en collaboration avec le ministre de la justice, a organisé une journée d'information et d'échanges avec la presse publique et privée sur la médiation des affaires judiciaires. La rencontre s'est déroulée à la maison de la presse le jeudi 21 février 2019. Etaient présents à la cérémonie d'ouverture, le Haut-commissaire à la modernisation de l'Etat, M. Omar Souley, le Secrétaire Général adjoint du ministère de la justice, M. Ibrahim Jean Etienne ainsi que les représentants des médias et des différentes professions judiciaires du Niger. Les participants ont échangé sur le thème " rôle et responsabilités des journalistes dans le traitement des affaires judiciaires ". Cette initiative qui entre dans le cadre de la politique nationale de modernisation de l'Etat et du plan d'actions décennal de la politique nationale justice et droits humains a permis de réunir les hommes des médias et les différentes professions judiciaires du pays pour échanger sur la médiatisation des affaires judiciaires et les conséquences qui peuvent découler d'une communication non maîtrisée, d'une information traitée en violation des règles de l'art et au mépris des textes régissant les diverses professions réunies.**

La journée d'information et d'échanges avec la presse publique et privée est une initiative du Haut-commissariat à la modernisation de l'Etat. Elle découle de la volonté du gouvernement à améliorer sa communication conformément aux dispositions légales portant charte d'accès à l'information publique et aux documents administratifs. Elle permet également d'initier les acteurs des médias aux mécanismes du traitement de l'information judiciaire et d'établir une meilleure collaboration entre les médias, la chancellerie et les juridictions.

En procédant à l'ouverture de la cérémonie, le Secrétaire Général adjoint du ministère de la justice a déclaré que le droit d'être informé et d'accéder à l'information détenue par les services publics est un droit consacré par la Constitution de la 7ème République qui lui-même renvoie à la loi quant aux conditions de son exercice. Les différentes professions judiciaires présentes à la rencontre, a-t-il souligné, sont régies par des lois qui cadrent leur exercice.

Toutefois, a indiqué M. Etienne, le développement des nouvelles technologies de l'information avec notamment l'éclosion des médias en ligne a favorisé l'émergence d'une communication peu soucieuse des règles de fonctionnement de l'Etat et de la société, des valeurs socioculturelles, pour tout dire une communication non professionnelle privilégiant la rumeur, l'intoxication voire le dénigrement systématique, à l'information vérifiée et fiable, tous



travers qui peuvent être évités si les acteurs disposaient d'un cadre d'échanges et de dialogue.

Faute de ce cadre, a-t-il dit, l'on assiste à une distanciation des rapports entre médias et acteurs judiciaires préjudiciable à l'opinion, chacun appréciant diversement voire négativement le rôle de l'autre. " En effet, pour les uns, la communication pratiquée souffre de visibilité, l'information relayée ne traduit pas fidèlement le message que l'on veut faire passer quand elle n'est pas tout simplement tronquée en raison nous dit-on de la complexité du langage judiciaire et de la complexité des procédures ou encore quand elle n'est traitée que dans un but de sensationnel et sans souci des conséquences qu'elle peut induire sur l'opinion et le trouble qu'elle peut causer à l'ordre public. Pour les autres, l'accès à l'information est un obstacle insurmontable, voire un refus et le langage utilisé trop ésotérique pour être compris et pour que le message soit fidèlement restitué", a-t-il indiqué.

Pour le Secrétaire Général Adjoint

du ministère de la justice, cette initiative vise à répondre à ces interrogations et briser ce mur d'incompréhension que ce cadre d'échange a été voulu pour permettre aux hommes des médias d'échanger sans tabou avec les acteurs de la justice que sont les magistrats, les avocats, les notaires et les huissiers. Au sortir de la rencontre, a-t-il souhaité, les médias seront suffisamment édifiés sur l'organisation et le fonctionnement du système judiciaire, sensibilisés sur les rôles dévolus aux différents acteurs de la justice et que les difficultés que les journalistes éprouvent dans le traitement médiatique des affaires judiciaires trouveront un début de solution pour un meilleur exercice du droit d'informer.

Selon le haut commissaire à la modernisation de l'Etat pour qui les médias constituent un vecteur stratégique de communication pouvant contribuer à la diffusion d'information publique et la sensibilisation des citoyens, cette rencontre participe de la volonté du gouvernement à communiquer avec la presse dans

l'esprit d'accès à l'information publique et aux documents administratifs. L'un des objectifs assignés à cette journée, a-t-il précisé, est d'initier les acteurs des médias au mécanisme du traitement de l'information judiciaire et d'établir une meilleure collaboration entre les médias, la chancellerie et les juridictions afin d'améliorer la qualité de la délivrance des services publics dans ce secteur. Il a également rappelé que, dans le passé, certaines incompréhensions dues au déficit d'information de part et d'autre ont amené à des situations malencontreuses qui pouvaient être évitées si tous les acteurs ont connaissance de la réglementation.

Intervenant à son tour, le Procureur de la République Samna Chaibou a saisi l'opportunité pour inviter les journalistes à s'adresser aux juridictions à chaque fois qu'ils ont besoin d'informations judiciaires. Il a aussi déploré le fait que les médias donnent la parole à une seule partie dans le but d'inculquer aux citoyens un certain déséquilibre.

Au cours de cette journée d'échanges, les journalistes ont été édifiés sur l'organisation et la compétence des juridictions. En plus, une présentation sur les activités de juridiction du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, une autre sur l'ordre des avocats, l'ordre des notaires et celui des huissiers ont été faites aux participants. Toutes ces présentations ont été suivies de débats très riches.

M.H

Le vendredi 22 février dernier et malgré la forte chaleur qui s'abattait sur Niamey, l'école de formation de la Gendarmerie nationale, sise au quartier Koira Tégui, a organisé une journée de salubrité dans ledit quartier. Armés des râtaux, des pelles et brouettes, les élèves, formateurs et responsables de l'école, avec à leur tête le Lieutenant-colonel Bassirou Yahaya, se sont lancés à l'assaut des ordures qui jonchent les rues et ruelles du quartier Koira Tégui.

L'opération a duré plusieurs heures

## Opération de salubrité au quartier Koira Tégui : L'école de la Gendarmerie se rapproche de la population

et a permis de débarrasser le quartier d'importants d'ordures notamment les sachets plastiques et certains déchets ménagers. A travers ses représentants, qui se sont adressées aux responsables de l'école de formation de la Gendarmerie, la population du quartier Koira

Tégui a vivement salué l'opération de salubrité, la première du genre depuis l'installation de cette école en 2009, au niveau de ce quartier périphérique de Niamey.

A travers cette opération de salubrité, qui n'est que le début d'une série d'autres selon ses responsa-

bles, l'école de formation de la Gendarmerie inaugure un nouveau type de relations avec les populations de ses environs, notamment celle du quartier Koira Tégui. En effet, en lieu et place des rapports conflictuels qui avaient, un moment, existé entre cette école et les populations, on assistera désormais à des rapports de bon voisinage.

En plus de sa mission de formation des élèves gendarmes, l'école de formation de Gendarmerie assure la sécurité de ses environs.

D.M

Brouille entre le Président Issoufou et le ministre Massaoudou :

**“Le linge sale s'est lavé en famille”**

La situation s'est peut-être normalisée entre le Président de la République et son ex ministre des Finances, limogé pour des raisons non encore connues. Mais, la médiation initiée par des grands témoins a porté ses fruits. Elle a abouti à la décrispation de la situation. Le linge sale a été lavé en famille, à en croire une délégation de l'organisation femmes Tarayya ayant rendu une visite de courtoisie au Ministre Hassoumi Massaoudou.



Plusieurs sources d'informations ont rapporté des échos relativement à la médiation entreprise par certains responsables coutumiers afin de dénouer le différend qui opposerait le Président de la République Issoufou Mahamadou à son collaborateur et ancien camarade du parti, le ministre Hassoumi Massaoudou. Même si rien n'a filtré de la rencontre qui a eu lieu au palais de la présidence, les observateurs estiment qu'elle a quand bien même permis de normaliser la situation. Car aux lendemains de celle-ci, une délégation de l'organisation des femmes Tarayya conduite par la présidente Mme Hadiza Ousseina s'est rendue au domicile du ministre Hassoumi Massaoudou pour lui témoigner toute sa sympathie et son soutien après ce qu'il conviendrait de qualifier d'incompréhension entre deux amis et compagnons de longue dates.

Les femmes du parti émues par et enthousiasmées par le dénouement heureux de la situation ont loué les qualités du ministre Massaoudou qui demeure une pièce maîtresse au sein du parti rose. Dans la gestion des affaires publiques, il a fait preuve d'une indécidable aptitude servir l'Etat avec dévouement. Loyal et intègre, le ministre Massaoudou est profondément attaché aux valeurs du parti fondées sur la solidarité et le respect

des principes du parti. Ce sont ces valeurs qu'incarne le ministre Massaoudou qui lui ont valu la visite de courtoisie de l'OFT.

Face à ces braves dames du parti, il affirmait ceci : “ comme vous l'avez dit, le linge sale se lave en famille. Et il a été lavé en famille. La parenthèse est fermée et nous allons travailler ensemble pour le parti”. C'est dire que tout est rentré dans l'ordre et que le parti se prépare activement à affronter les élections de 2021 dans la sérénité.

Pour sa part, Dame Aichatou Boulama membre influente du comité exécutif national s'est prononcée sur cette situation dans un texte qui circule sur les réseaux sociaux. Mme Kane a rendu un vibrant hommage au Président de la République pour sa sagesse et à Hassoumi Massaoudou, qui malgré tout ce qui s'est passé et qui s'est dit, a mis en avant l'unité, la cohésion et les intérêts du parti.

“Notre mur s'est un peu fissuré, mais nous avons mis du béton pour colmater la brèche et le margouillat n'a pas pu s'incruster”, c'est en effet la lecture que fait Mme Kane de la situation qui a prévalu au sein du parti ces trois dernières semaines. Ce malheureux chapitre est désormais clos !

M.H

Conférence communale élective de la sous-section MNSD-Nassara du 5ème arrondissement de Niamey :

**La sous-section du MNSD soutient la candidature de Tamboura Issoufou à la présidence du parti**

La sous-section du MNSD Nassara de l'arrondissement communal V de Niamey a organisé, samedi 23 février 2019, sa conférence communale au siège du parti sis à la rive droite. Etaient présents à la rencontre 59 délégués sur 106. Après des échanges sur l'ordre du jour de la rencontre qui tourne autour de la vie du parti, les participants ont adopté deux résolutions.

Au cours des échanges, le président de la sous-section du 5ème arrondissement a tenu à déplorer le fait qu'un groupuscule minoritaire appuyé par des soutiens extérieurs s'est organisé en dissidence du bureau légal pour vicier le processus de renouvellement imposant gratuitement une crise au sein de la sous-section. Ce groupe de dissidents a procédé par l'installation de bureaux faux ou fictif en violation des textes du MNSD Nassara jusqu'à tenir une soit-disante conférence communale sans la présence de la majorité des militants et près de quatre mois avant toutes les autres sous-sections de Niamey.

Suite à cette agitation de quelques

militants induits en erreur, le président de la sous section Issoufou Tamboura a informé les organes supérieurs dès le début du complot afin d'éviter des réactions de violence contre ce groupuscule de dissidents coupable de faux, usage de faux et de falsification de signature. Le président Tamboura a introduit des recours conformément aux textes du parti afin que les organes supérieurs déclarent nuls et de nuls effets. Malheureusement, ces recours sont restés sans réponse. Aux termes des assises, la conférence communale de la sous-section MNSD Nassara de l'arrondissement communal Niamey V invite les militants en erreur ainsi que tous les repentis à revenir dans les rangs pour continuer à soutenir les nobles idéaux du parti. La conférence encourage fortement et soutient la candidature de M. Issoufou Tamboura à la présidence du parti. Rendez-vous est pris le 23 mars prochain pour la consécration du Tamboura à l'issue du congrès ordinaire qui se tiendra à Tahoua.

M.H

Elections 2021 :

**Le fichier biométrique en cours d'élaboration**

Malgré les légitimes inquiétudes des acteurs politiques, le processus électoral avance lentement mais sûrement. Mercredi 20 février dernier, la Commission électorale nationale indépendante a procédé à la signature d'un contrat en vue de l'élaboration du fichier électoral biométrique. Ce contrat a donné à l'entreprise néerlandaise Ge-

malto, opérateur technique spécialisée dans la sécurité numérique. En attribuant ce marché à un opérateur fiable de renommée internationale, la CENI entend mener ses missions dans le respect de la loi et des règles de l'art. Le contrat a été signé mercredi à Niamey entre le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) du Niger, Is-

saka Souma, et des représentants de Gemalto en présence des délégués de la mouvance pour la renaissance du Niger, coalition des partis de la majorité au pouvoir.

L'entreprise Gemalto est chargée de réaliser le premier fichier électoral biométrique du Niger. Ce fichier sera utilisé pour la première fois lors des scrutins présidentiels

et législatifs de 2021. Il faut dire aussi que c'est la première fois que le Niger organisera des élections sur la base de ce type de fichier qui a de nombreux avantages. En effet, les listes biométriques excluent des enrôlements multiples ou fictifs et mettent en principe fin aux votes multiples apportant au processus électoral plus de sécurité et de transparence.

M.H

# Lettre à Personne



Je répugnais depuis quelques temps à reprendre ma plume. Vos actes et vos paroles me remplissaient de dépit. Devant tant de cannibalisme et d'ignominie, de prédation et de dépravation préjudiciables au pays, je m'y suis résolu.

Je n'ai pas besoin de vous désigner car vous vous connaissez.

Je ne peux vous nommer car je ne trouve pas de nom à votre mesure. Je n'ai pas besoin de vous calomnier car vous faites et dites au vu et au su de tous.

Je n'ai pas besoin de dénoncer car vous agissez à découvert.

Ceux qui croient que je m'adresse aux politiques, dites-moi où ils sont? Où sont-ils, ceux qui se soucient du bien de la cité? Dites-moi où se trouvent le centre, la gauche, la droite et leurs extrêmes? Dites-moi où se trouvent la majorité et l'opposition. Je ne vois qu'un magma informe d'intérêts et de volontés délétères.

Que ceux qui croient que je m'adresse aux hommes, me disent où ils sont. Je ne vois que des

êtres qui nient leur humanité, abandonnent leur dignité; subissent humiliations et brimades, l'arbitraire et l'injure, et s'en contentent.

Croyez-vous que je m'adresse aux citoyens? Alors, dites-moi qui se préoccupe de la citoyenneté. Dites-moi qui se soucie de ses droits, et se préoccupe de ses devoirs. Je ne vois que des résidents déambulant dans l'antichambre d'un pays qui est pourtant le leur. Et tous ces hommes, toutes ces femmes que le Niger a portés, nourris, enrichis, honorés, que veulent-ils faire? Abandonner après avoir été portés? Appauvrir après avoir été nourris? Humilier après avoir été honorés? Veulent-ils faire du pays, un enfer, après

qu'il ait été pour eux un paradis? Ah! Mais le Niger est éternel. Nous sommes de bons musulmans. Et Dieu nous aime, peut-être plus que les autres musulmans qui s'entredéchirent. Et chez nous les ethnies se sont mêlées par le mariage, elles ont institué les relations à plaisanterie et de cousinage. Nous sommes pacifiques.

Et puis, Dieu a choisi parmi nous les meilleurs. Il a fait d'eux nos bergers. Ne nous inquiétons point! Suivons nos guides. Allons pâturer sous leur conduite. Mais si nous ne le pouvons pas, restons sous l'arbre à palabres, dans les fadas ou dans les enclos. La baraka sera toujours avec nous.

Personne, toi qui feins de pas voir, de ne pas entendre, de ne pas comprendre, c'est à toi que ma lettre est destinée.

**Farmo M.**

## Société

# Jeunesse entre insouciance et inconscience



Un fléau aussi dangereux que toutes ces grandes pandémies: l'irrespon-

sabilité de nos jeunes !

Quand nous traversons toute l'Afrique nous remarquons que notre jeunesse est de plus en plus emprunt à la facilité, la puérité et le manque d'ambition.

Le passe-temps de ces jeunes c'est plutôt jouer à qui tombera plus de filles, qui publiera la plus belle photo dans le club privé le plus en vue du moment.

Vous tomberez à la renverse si vous saviez combien de billets de banque ils sont prêts à claquer en une soirée pour une partie de beuverie juste

pour se faire voir, quitte à crever de faim le lendemain.

En plein jours et dans des lieux publics nos gamins s'enivrent à souhait sans que ça n'émeuve qui que ce soit.

Dans les établissements scolaires et les quartiers la drogue se vend et se consomme au vu et au su de tous. Aujourd'hui il est plus normal de voir un jeune se droguer et consommer de l'alcool que d'en voir être soucieux de son avenir.

Que devient la jeunesse des fiers guerriers qui ne comptaient que sur

eux-mêmes pour défendre les valeurs de l'Afrique forte léguées par les ancêtres?

Pourquoi les descendants d'un peuple qui a souffert de la colonisation; l'esclavage; les guerres et résolu à ne plus souffrir peuvent-ils tomber si bas?

Jeunesse Africaine réveille- toi car l'avenir de ce continent se trouve dans tes actes de tous les jours.

**Jean Marc Henry**  
(Expert, Géopolitique)

# Innover pour le 8 mars

Pour le 8 mars prochain, de grâce prenez le risque d'innover, avec des femmes et des questions qui reflètent la réalité du peuple nigérien, telle qu'elle est vécue et non telle que l'on veut coûte que coûte nous la vendre. Pour le 8 mars prochain, prenez donc la peine de vous éloigner des salons cossus de la capitale, ses coteries, ses gâteries. Et ... courageusement, braquez la lumière sur la misère grandissante des quartiers périphériques de nos grandes villes, le dénouement sans précédent des zones rurales délaissées et l'insécurité sévissant de plus en plus dans certaines régions du pays. Des fléaux qui touchent aussi bien les

femmes que les hommes de ce pays. Des réalités sur lesquelles on doit, dans la conception de certains milieux du pouvoir en place, fermer les yeux, pour mériter une promotion, y compris en tant que... femme !

Que sont devenues les filles et les femmes enlevées dans certaines localités de ce pays ? Le saura-t-on le 8 mars ? Que saura-t-on du rythme scolaire d'une petite fille dans une école publique ? Qui osera parier sur ses chances de réussite scolaire et professionnelle, dans un système qui fait de moins en moins de place aux plus démunis et à leurs progénitures ? Combien de femmes assistent impuissantes à la détérioration



de l'état de santé de leurs enfants, par manque de moyens adéquats

pour les soigner ? Y'aura-t-il des annonces d'initiatives utiles et actions concrètes concernant ces sujets également le 8 mars ? Qu'en sera-t-il des femmes et des petites filles que la misère pousse à la mendicité dans les grandes artères de la capitale, au vu et au su de tout monde ? Pour le 8 mars, ayons donc l'audace d'innover, en suscitant des questions et des débats utiles, au-delà du bling-bling et du spectaculaire entre-soi habituel d'une élite de plus en plus coupée de la réalité du peuple nigérien et de ses réelles préoccupations.

**Dr. Elisabeth Politiste**

## Recrutement des cadres de douanes

**Le SNAD s'insurge contre les conditions du concours**

**Le concours de recrutement à la fonction publique des cadres de douanes pour le compte du ministère des finances qui s'est déroulé vendredi 22 février, s'est tenu sans la participation du Syndicat national des agents des douanes (SNAD).**

Le syndicat des douaniers vient en effet de se retirer du Comité chargé de l'organisation des concours de recrutement direct des cadres des douanes. Dans une correspondance adressée au Directeur général des douanes, ce jeudi 21 février, le secrétaire général du SNAD, Moumouni-Bana Moussa, a indiqué que conformément à ses principes, le syndicat a décidé du retrait de ses représentants au sein dudit comité, « jusqu'à ce que l'égalité des chances d'admissibilité de certains candidats aux emplois publics soit garantie ». La veille de cette décision, le bureau du SNAD a animé un point de presse dans lequel il a motivé tous les griefs qu'il reproche au processus de recrutement. Face aux médias, le SG du SNAD a condamné les conditions dans lesquelles le concours de recrutement des cadres des Douanes a été prévu. Rappelant que c'est un recrutement qui intervient à la suite



d'une doléance officielle du SNAD adressée au ministère de tutelle, MoumouniBana Moussa a expliqué qu'en dépit de celle-ci, « le recrutement est en train d'être organisé en violation du statut autonome des cadres des douanes ».

Rupture d'égalité selon le SNAD  
Dans les faits, le SNAD dénonce les critères de sélection c'est-à-dire les épreuves du concours dont le choix est de nature à défavoriser ceux qui

ont suivi une formation en douanes et qui sont diplômés comme tel. Le concours est en effet ouvert et consiste au recrutement de cadres dans différentes catégories notamment le droit, l'économie, la finance, l'informatique et même la médecine. Sauf que pour le SNAD, les matières sur lesquelles les candidats vont composer sont des matières fondamentales, réservées aux diplômés des universités et écoles supérieures,

mais pas pour les diplômés en douanes qui sont pourtant formés au métier. Le SNAD insiste sur le fait qu'il n'est pas contre ce concours mais souhaite qu'il soit fait de façon équitable et dans le respect des textes. « Nous n'avons rien contre nos frères et sœurs qui sont diplômés des autres écoles et universités, mais nous voulons juste que la loi soit respectée », fait savoir le SG du SNAD, qui demande à l'administration de revoir les conditions du concours. Le vœu du SNAD, c'est que personne ne soit défavorisé et pour se décharger de toute responsabilité, le SNAD maintient fermement qu'il « n'entend pas s'associer à une quelconque violation de la loi ».

A quelques heures du début des épreuves, ni la direction des douanes ou le ministère des Finances, et ni le ministère de la Fonction publique n'ont pas encore réagi à la sortie du SNAD.

Mohamed El Shakur

## Cour constitutionnelle :

**Docteur Gandou Zakara désigné par les Enseignants chercheurs**

« Par la volonté inébranlable du Seigneur Allah, je viens d'être élu par mes pairs pour siéger à la cour

constitutionnelle par 21 voies contre 2. Je remercie du fond du cœur l'ensemble de mes collègues enseignants chercheurs pour cette marque d'estime", c'est en ces termes que l'ex secrétaire général du Gouvernement, Dr Gandou Zakara, a annoncé sur les réseaux sociaux sa désignation par les Enseignants chercheurs pour siéger à la Cour Constitutionnelle. Titulaire d'un Doctorat en droit public, il a été élu par ses pairs conformément à la Constitution qui stipule que parmi les sept membres de la Cour constitution-

nelle un des membres doit être détenteur d'un Doctorat en Droit public. Pour l'élection du représentant des Enseignants chercheurs concernés, deux candidatures notamment celles des Docteurs Gandou Zakara et Zara Mallam Oumarou ont été enregistrées et départagées par un vote à l'issue duquel M. Zakara a été élu. Rappelons également que la Cour constitutionnelle est une juridiction compétente en matière constitutionnelle et électorale. Elle est chargée, entre autres, de statuer sur la constitutionnalité des lois, de contrôler la

régularité, la transparence et la sincérité du referendum, des élections présidentielles et législatives. Elle interprète également les dispositions de la constitution et statue sur le contentieux des élections présidentielles et législatives et proclame les résultats des scrutins. Composée de sept membres âgés de 40 ans au moins nommés pour six ans, les membres de la Cour constitutionnelle sont inamovibles pendant la durée de leur mandat qui n'est pas renouvelable.

M.H

## Panaficanisme :

**Kemi Seba, l'icône du panafricanisme à Niamey**

L'icône du panafricanisme et leader de l'ONG "Urgences Panafricanistes", Kemi Seba, a séjourné à Niamey dans le cadre de la mobilisation du mouvement contre "la Françafrique". Il est arrivé dans la capitale nigérienne le 19 février dernier et a mis à profit son séjour pour animer un grand rassemblement le samedi 23 février à la "place AB" de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Le samedi 23 février restera une date historique pour les partisans du retrait des Etats africains du Francs CFA symbole de l'assujettissement des pays utilisant cette monnaie. Kemi Seba a réussi à faire de Nia-



me l'épicentre du panafricanisme et de la lutte pour la souveraineté du continent au regard de l'engouement des étudiants et autres activistes locaux.

Le rassemblement a réuni des étudiants, activistes et acteurs de la société civile nigérienne. Au cours de celui-ci, les participants ont assisté au procès de la Françafrique. C'est

un procès fictif aux allures d'une messe de dénonciation du néocolonialisme qui s'est tenu à la place AB avec une Cour constituée de juges, d'un procureur et de témoins qui seront appelés à la barre. À travers ce procès fictif, il a été dressé l'inventaire des faits de colonialisme et de prédateurs économiques orchestrés par les français sur le continent particulièrement au Niger.

Rappelons que Kemi Seba milite depuis quelques années contre le franc CFA en vue de libérer le continent africain de l'impérialisme et du néocolonialisme occidental.

M.H

Niamey abrite le sommet du climat :

# Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains prennent part

Plusieurs Chefs d'Etat des pays membres de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS) dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso, le Guinéen Alpha Condé et le Vice-président du Soudan Bakri Hassan Saleh sont arrivés à Niamey ce dimanche 24 février dans l'après-midi, où ils prendront part, sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République, Président de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS), à la première Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de ladite Commission qui se tient à Niamey.



Ils ont été chaleureusement accueillis à l'Aéroport International Diori Hamani par le chef de l'Etat, son excellence Issoufou Mahamadou accompagnés du Premier Ministre, Chef du Gouvernement Brigi Rafini, plusieurs membres du Gouvernement, des hautes autorités civiles et

militaires. La Conférence de la CCRS qui se tient à Niamey, a comme invité d'honneur Sa Majesté le roi Mohamed VI du Maroc, et verra la participation de 17 Etats de la région du Sahel membres de ladite commission, que sont notamment le Bénin, le Burkina Faso, le

Cameroun, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée Conakry, le Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad.

Cette rencontre se penchera sur l'endossement du Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel (PIC-RS), le PRP, le dispositif institutionnel et sa mise en œuvre. Elle fait suite à la réunion des Experts et celle des Ministres des pays membres du CCRS, qui se sont tenues respectivement les 22 et 23 février 2019. Elle a été suivie le lundi 26 février d'une table ronde des partenaires au développement sur le financement du plan d'investissement climat pour la région du Sahel (PIC-RS).

Selon un communiqué de l'organisation, le PIC-RS est un Plan straté-

gique d'Investissement à long terme pour la Région du Sahel face aux défis des changements climatiques. Ce plan, d'un coût global de 392,709 milliards de dollars US, vise à soutenir et à promouvoir la coopération régionale et internationale en vue de la mobilisation d'une action climatique plus forte et plus ambitieuse de la part de toutes les parties prenantes. Il porte sur la période 2018-2030 et se subdivise en trois (3) documents programmatiques sur trois (3) phases de mise en œuvre notamment le programme régional prioritaire (PRP) 2018-2020 ; le plan quinquennal 1 (PQ1) 2021-2025 ainsi que le plan quinquennal 2 (PQ2) 2025-2030. L'objectif de cette table ronde est de réunir, autour du PIC-RS et du PRP, les partenaires techniques et financiers de la Région du Sahel en vue d'échanger sur le contenu de ces documents et d'obtenir leur adhésion pour le financement des programmes structurants qui y sont prévus.

Mohamed El Shakur

Saisie des camions par la SONIDEP :

## La mise au point du Groupe Dangoté

Contrairement aux allégations de la SONIDEP, la représentation du Groupe Dangoté au Niger à dans une sortie médiatique le jeudi 21 février dernier, rejeté en bloc les accusations de la SONIDEP, en niant toutes relations commerciales entre lui et le groupe BORKIR véritable de la SONIDEP.

En niant en bloc les accusations de la SONIDEP, la représentation de DangotéCement au Niger soutient que, BORKIR Internationale Limited n'est la filiale d'aucune des compagnies du groupe du Dangoté. « Ni Alhaji Aliko Dangoté, DangotéCement PLC, DangotéCement Niger SA, ni aucune des compagnies du groupe, n'est affiliée à Borkir international Ltd », a-t-elle précisé.

« Alhaji Aliko DangotéCement PLC, DangotéCement Niger SA et aucune des compagnies du groupe Dangoté n'ont de relation d'affaires ou de commerce avec la SONIDEP et aucune des compagnies au Niger », a-t-elle poursuivi.

Par conséquent, la représentation du groupe Dangoté au Niger juge non fondée la saisine de leurs camions. Ainsi souligne l'avocat « Des camions appartenant à DangotéCement PLC ont été saisis de manière arbitraire et illégale pour une

dette de la compagnie Borkir International Ltd envers la SONIDEP ». Avant d'ajouter que le groupe Dangoté a requis les services de son cabinet pour contester en toute légalité et légitimité la saisie pratiquée sur ses camions.

Selon Me Mamane Boukary, avocat du groupe, Alhaji Aliko Dangoté, PDG de DangotéCement PLC et des compagnies du groupe, n'est pas un homme à se soustraire de ses obligations. « Tout au long de sa carrière d'homme d'affaire, il s'est bâti une réputation globale d'honnêteté, d'intégrité et de droiture », a-t-il poursuivi.

Tout en fustigeant l'attitude de la SONIDEP et de son Avocat, le Groupe DangotéCement et ses démembrés exigent des excuses immédiates de la part de la SONIDEP et son avocat, pour dira l'avocat avoir été diffamé, et se réserve le droit le cas échéant de saisir les juridictions compétentes.

L'avocat a indiqué que la charge portée par les camions Dangoté n'appartient pas à la société DangotéCement PLC, mais, elle est la propriété d'un opérateur économique de la place.

Rappelons qu'une dénonciation de saisie en date du 12 février dernier a fait mention que la Société

Nigérienne des Produits Pétroliers « SONIDEP » a saisi une centaine de camions du groupe DangotéCement PLC avec plus de 4000 tonnes de Ciments.

Boza



informations générales / réflexions / opinions

Société à responsabilité limitée (SARL)  
au Capital de Quatre Millions Six Cent Mille (4.600.000) francs CFA  
Siège social: Terminal B.P. 383 Tél: 20 73 30 91 Niamey - République du Niger  
RCCM-NI-NA-2014-B-1594 du 02 Juin 2014 - NIF 11 715/R  
E-mail: actualite88@yahoo.fr - Site web: www.lactualite88.com

### Promoteur Directeur Général

Elhadj Omar Cisse

Tél: (+227) 20 73 30 91 - Cel.: 91 17 77 77 - 98 86 33 33

E-mail: actualite88@yahoo.fr

### Directeur de Publication

Maharou Habou

Qumarou

Cel: 96 11 29 81

qumaroumaharou@yahoo.fr

### Service Commercial & Publicité

Cel.: 96 89 94 84

### Conception & Composition

"L'Actualité"

### Camera, Photo

Omar Djibo

### Tirage

8 pages 1.500 exemplaires

sur les presses de la CINA

BP 383 Niamey



L'Agence de Voyage, Hadj & Oumra

Sabiloul Houda



Préparez déjà le Hadj 2019

L'Agence de voyage et de Pèlerinage Sabiloul Houda ouvre ses guichets pour vous, avec la possibilité de versement partiel pour le Hadj 2019

- Avec - l'Agence de voyage et de pèlerinage Sabiloul Houda, vous avez la garantie d'effectuer votre pèlerinage à la Mecque dans des conditions très confortables, grâce à une équipe de professionnels expérimentés, efficaces, mise à votre disposition durant tout le séjour en terre-sainte.

- Nos tarifs prennent en compte : le prix du billet d'avion aller-retour Niamey-Médine-Niamey, le transport par bus, - Médine, - Mecque, l'hébergement à Médine et à la Mecque, la location des tentes à Mina et Arfat, l'encadrement, les documents de voyage.

**Avec l'Agence de voyage et de pèlerinage Sabiloul Houda**

- Les pèlerins sont basés et logés sur un site-carrefour
- Les pèlerins ont des facilités dans l'accomplissement de tous les rites.
- Les pèlerins sont régulièrement encadrés par des guides pour visiter tous les différents lieux sacrés et historiques;

**A Médine, vous avez :**

La Grande Mosquée du Prophète SAW (Paix et Salut sur Lui)  
Les trois tombes : à savoir : La tombe du PSA, d'Aboubacar et d'Oumar  
Rawda (lieu de Prière du Prophète)

La visite des tombes et des différents Sawab à Médine

**A la Mecque, vous avez les visites des lieux**

- Hajar Aswad (Pierre noire de la Kaba)
- Makham Ibrahim (les empreintes du pied d'Ibrahim)
- La porte de la Kaaba (porte du pardon)
- Puits de Zamzam

**Vous avez des visites aussi sur :**

- Le lieu de naissance du Prophète PSL
- Arfat avant le jour J
- Colline d'Ouhoudou

**LabaiKa Allahouma Labaik ! LabaiKa Lacharika Laka Labaik ! Inna! Hamda Wa NI'mata Lakawal Moulik Lacharika Lak !**

(Citation obligatoire pour chaque pèlerin) du début du pèlerinage jusqu'à la fin du Hadj.  
Donc chers frères et sœurs, faites bien l'effort de vous approprier la présente formule avant votre Hadj

B.P: Tél: +227 96 29 13 79 +227 95 86 33 33 - Nous sommes situés à l'immeuble GIN Quartier Terminus

*Sabiloul Houda vous souhaite un Hadj Mabroure !*



Baptême



**Dr. Youssouf Maïga Moussa**

Enseignant  
&

**Mme née Taibatou Bondaba Andi**

CAIMA/Niamey

Ont la joie de vous faire part de la naissance d'un garçon dans leur foyer

Le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu In cha' Allah !

Le samedi 02 Mars 2019 à leur domicile sis au quartier Bobiel à côté de la plaque Salou Djibo.

► Plan : après la Pharmacie Bobiel, prenez le virage de la station totale, et piquez tout droit jusqu'à la plaque.

Contact (90 17 50 86)

Merci

POUR VOUS, ILS S

AVEC NESCAFÉ Partenaire Officiel

NOUVELLE SAISON

DES LE 29 SEPTEMBRE A 20H30

10 000 FCFA\* LE DECODEUR

94 24 11 11

\*Tous les détails voir www.4plus.com ou appeler le 94 24 11 11

EGBTP :

# L'entreprise de référence au Niger



Créée, il y a de cela une trentaine d'années par Elhadj Amadou Oumarou Mainassara, PDG, l'entreprise générale des travaux publics (EGBTP) est désormais l'entreprise de référence nigérienne, spécialisée dans les BTP qui inspire non seulement la confiance grâce à la haute qualité de ses prestations, en ce sens qu'elle force surtout le respect dans le milieu des BTP, de par le matériel de pointe dont elle dispose et les ressources humaines qualifiées.

Au Niger, quand on parle de grands chantiers on fait référence à EGBTP. Ce succès de l'entrepreneur Elhadj Amadou Mainassara est l'éloquente illustration de son sérieux, de son amour du travail bien fait, toutes choses qui lui ont permis d'avoir l'insigne honneur d'être aux cotés de SOGEA SATOM pour la réalisation de la route Zinder-Tanout, financé par l'Union européenne à la hauteur de plus de trente milliards de FCFA par la volonté inébranlable du Président de la République de figurer en bonne place dans les annales d'un grand Bâtisseur du Niger.

Ce choix porté sur l'entreprise EGBTP est la consécration de la bonne et parfaite exécution des grands travaux confiés à elle par l'Etat nigérien. Pour ceux qui ne le savent pas, EGBTP est sur le point de réaliser un grand exploit en finalisant pour la première fois dans l'histoire en Afrique de l'Ouest, le premier centre de lutte

contre le cancer doté d'un bunker ultra sécurisée pour la radiothérapie qui sera inauguré dans les tous prochains jours au grand soulagement des femmes et des hommes qui souffrent de cette maladie.

La réalisation de ce centre de

lutte contre le cancer est la preuve qu'au Niger il existe des grandes entreprises qui peuvent rivaliser avec les entreprises étrangères. Le sérieux et la qualité des travaux exécutés par EGBTP a convaincu plus d'une banque de la place à accompa-

gner le fleuron des BTP au Niger pour l'acquisition d'un matériel de dernière génération.

EGBTP, une entreprise pour la renaissance des BTP au Niger !

Hachimi Omar

**25 ANS**  
d'expériences  
AOM

## Groupe E.G.B.T.P - AOM

**Commerce Général - Bâtiment - Route**

BP : 11 182 Niamey (NIGER)- Tél. +227 96 59 52 32

## Une référence en Afrique



### Matériaux de construction



**Vos besoins, notre priorité !!!**